

Réunion du Conseil Municipal
Vendredi 3 février 2023 à 20h00

La réunion du Conseil Municipal de la commune de Moréac aura lieu le

Vendredi 3 février 2023, à 20h00
Salle du Conseil municipal – Moréac

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2022
2. Indemnisation de Mme BERTHO et M. NEVEU pour le défaut de viabilisation partielle de leur terrain.
3. Ecole privée Saint-Cyr – fixation de la participation communale pour 2023
4. créance éteinte sur budget principal
5. Transfert de portions de routes départementales dans le domaine communal
6. Renouvellement avec Centre Morbihan Communauté de la convention
Autorisation du droit des sols

Questions diverses

Pascal ROSELIER

Maire de MOREAC

